



Pacte Mondial
Réseau France

Pacte mondial de l'ONU – Réseau

Rapport du Trésorier

Assemblée générale du 30 mai 2024

Fonctionnement de notre organisation

Le Pacte mondial de l'ONU est une initiative de Nations Unies, dont la direction est assurée par une sous-secrétaire générale des Nations unies, Directrice générale du Pacte mondial. Le Pacte mondial (ou United Nations Global Compact – UNGC) dispose d'un Conseil d'administration, présidé par le Secrétaire général des Nations unies, dans lequel siège également des entreprises et un représentant des Réseaux locaux (LN). Le siège s'appuie également sur une fondation de droit américain (*Foundation for the Global Compact*) pour tous les aspects financiers et administratifs, le Pacte mondial étant financièrement indépendant de l'ONU.

Chacun des réseaux locaux repose sur une organisation de droit local, gérée de manière indépendant et autonome. Chaque réseau local dispose de son propre Conseil d'administration et de ses propres équipes, sans lien hiérarchique avec le siège. Le Pacte mondial – Réseau France¹, est constituée sous forme associative (loi 1901) depuis 2005. Il est régi par ses propres statuts. Chaque année, Siège et *Foundation* signent avec les réseaux locaux un *Mémorandum of Understanding (MoU)* qui fixent les modalités de fonctionnement entre le siège et le réseau, y compris au regard du reversement des cotisations. Des *Quality standards* (ou standards de qualité), également signés par le Président du Réseau local et le Délégué général, complètent les MoU.

Objet social du Pacte mondial – Réseau France

Le Pacte mondial - Réseau France (PMRF) a pour objet de rassembler des personnes morales, entreprises et organisations à but non lucratif françaises, signataires des principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et de promouvoir, tant auprès des entreprises que des pouvoirs publics et du tissu économique dans sa diversité, les Dix principes du Pacte mondial et les 17 Objectifs de développement durable. Il contribue au développement de l'initiative de l'UNGC en France. Le Réseau est constitué en association à but non lucratif. Ses principes d'action relèvent de ses Statuts et des *Mémorandum of Understanding (MoU)*, signés avec le siège.

Nature et périmètre des activités

Le Pacte mondial – Réseau France est géré sous la forme d'une association loi 1901 à but non lucratif. Ses ressources proviennent quasi exclusivement des cotisations de ses membres. Le Réseau France finance ainsi en autonomie ses frais de fonctionnements et d'activités et ne bénéficie pas de subventions de fonctionnement des pouvoirs publics ou de l'ONU.

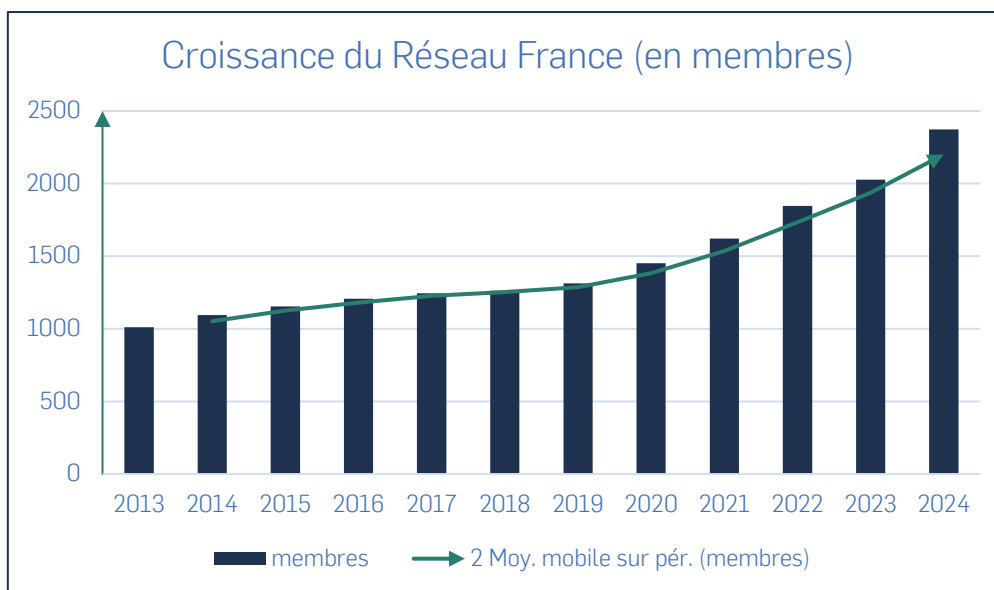
Le budget annuel est dédié à la mise en œuvre de nos missions et est approuvé chaque année par le Conseil d'administration et présenté lors des Assemblées générales annuelles. Par ailleurs, le Réseau a souhaité faire appel de manière volontaire à un Commissaire aux comptes pour certifier ses bilans annuels (Mazars).

Les cotisations versées au siège assurent le financement des frais de fonctionnement, mais aussi la production des contenus (Académie, Accélérateurs...), les réunions internationales (Leaders Summit, COP...) et toutes les actions de coordinations des Réseaux Locaux (Annual Local Network Forum, Regional Meeting...).

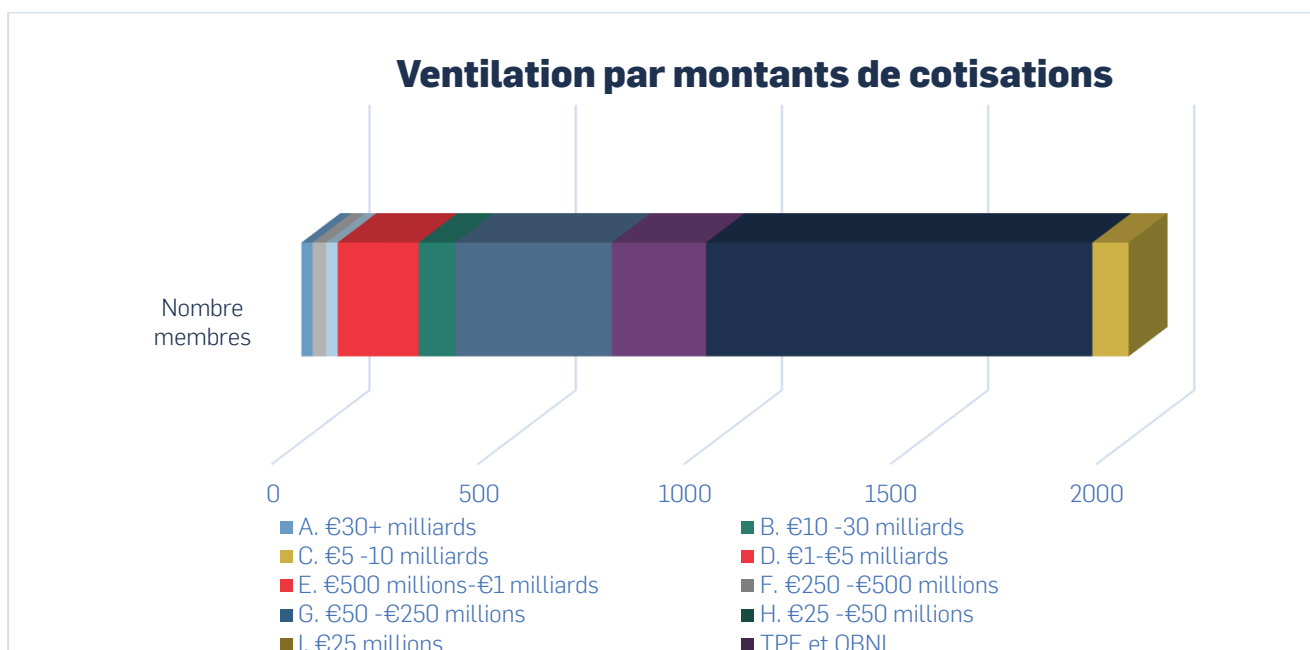
¹ La dénomination sociale de notre organisation est Pacte mondial – Réseau France (entité juridique, déposée au Registre national des associations). Pour autant, en accord avec les MoU, notre structure affiche le nom de Pacte mondial de l'ONU – Réseau France puisqu'il s'agit du Réseau du Pacte mondial de l'ONU en France (ou United Nations Global Compact Network France).

Moyens mis en œuvre

Le Réseau français poursuit sa croissance, tant en termes de membres à l'initiative qu'en termes d'équipe salariée. En effet, le Pacte mondial de l'ONU Réseau France a connu une croissance des membres de **+ 9,15 % en 2023** (après 14 % de croissance en 2022).



Lors de l'Assemblée générale de 2022, une nouvelle grille tarifaire a été votée, conformément aux directives du siège, le montant des cotisations étant applicables à tous les Réseaux Locaux². En France, elle s'appliquait au 1^{er} janvier 2023 et a suscité de nombreux débats parmi les membres, certains seuils ayant été fortement relevés (passage de 10K€ à 30 K€ pour certains membres). Par ailleurs, une nouvelle Communication sur le Progrès (CoP) a également été mise en œuvre cette année, avec un risque non-négligeable de difficultés de mise en œuvre pour les PME. Aussi, le Conseil d'administration a-t-il privilégié des projections prudentes de recettes pour 2023, anticipant une perte de membres qui ne s'est pas réalisée puisque le Pacte mondial – Réseau France a conservé 85 % de ses membres de l'année 2022.



² Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a voté la conversation des tarifs en euros. Le MoU stipule que le versement trimestriel s'effectue désormais en euros et plus en dollars, évitant de fait les frais de change. Le montant des cotisations est proportionnel au Chiffres d'affaires et s'échelonne de 950 € à 30 000 €. Conformément au MoU, le Réseau France reverse une partie des cotisations au siège, notre organisation agissant comme collecteurs des cotisations.

L'année 2023 est caractérisée par un **renforcement des acquis** initiés depuis 2021, marquée par la **croissance de l'équipe salariée** (+ 44 % de l'effectif) et la mise en œuvre de nouvelles actions et un renforcement de la dynamique territoriale.

Le **volume d'activités de notre Réseau a considérablement augmenté** et l'équipe a pu se concentrer à la fois sur la rétention des membres - au travers d'une offre de services élargies - mais également procéder à la poursuite de la transformation interne de nos procédures, l'équipe étant passée de 6 salariés en 2021 à 18 au 31 décembre 2023 (projection à 26 salariés à fin 2024). Mécaniquement, la dynamique des recettes a été plus rapide que celle des dépenses, notre Réseau étant en plein **changement d'échelle** et ses effectifs ne pouvant évoluer à la vitesse de la croissance des membres.

Sur l'année 2023, l'effort a été mis :

- Élargissement des contenus du siège proposés aux membres Français ;
- Augmentation du nombre de Cercles et dynamique sur les territoires ;
- Accessibilité de nos contenus en langue française (y compris pour un usage hors de France) ;
- Renforcement des outils de communication et de valorisations des actions du Pacte mondial.

Valorisation des contributions volontaires

Conformément aux obligations légales liées aux acteurs associatifs, les contributions bénévoles du Pacte mondial - Réseau France sur l'année 2023 ont été agrégées et valorisées. Ils sont comptabilisés en contribution en nature.

Cette valorisation recense les différentes participations des adhérents aux groupes de travail comme experts, comités de pilotage, comités de sélection, les interventions lors des événements en région ou encore la mission d'Entreprise Ambassadrices et Animatrices de Cercles. Cette valorisation exclut cependant les réunions de Conseil d'administration, de Bureau et d'Assemblée générale, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour le calcul de la valorisation financière, il a été décidé d'attribuer à chaque heure la valeur de 4 SMIC horaire brut (11,52€), soit 46,08€, afin de s'aligner sur un salaire cadre moyen. Au total, **386 heures de contributions bénévoles** ont été recensées en 2023, soit une valeur équivalente de **17 786 €**.

À elle seule, **la dynamique territoriale**, regroupant les Entreprises ambassadrices et les Cercles locaux représente **356 h** de bénévolat, soit **92%** des contributions bénévoles.

Mécénat de compétence

PwC France et Maghreb a apporté un soutien humain au Pacte mondial de l'ONU – Réseau France en mobilisant les collaborateurs de PwC par le biais d'un mécénat de compétences. Leur équipe a accompagné le Pacte mondial dans l'élaboration collaborative de sa vision et de sa stratégie pour l'horizon 2030. Cela s'est concrétisé par l'établissement d'un plan stratégique et de sa feuille de route, fondée sur une compréhension approfondie des attentes, des besoins et de la vision de toutes les parties prenantes impliquées.

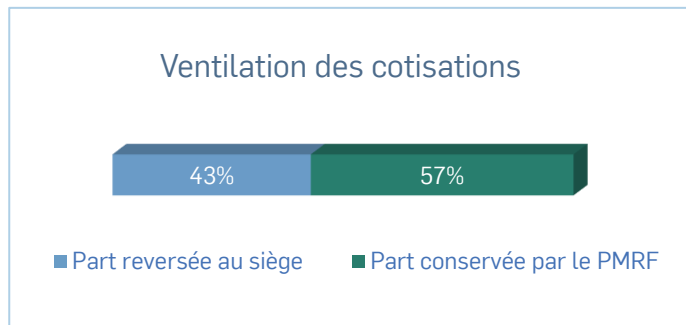
Pour le calcul de la valorisation financière, le coût fiscal est de 70 euros par heures (non équivalent valeur de marché) sur ce type de projet. Au total, **416 heures de contributions** ont été recensées en 2023, soit une valeur équivalente de **29 120 €**.

Compte de résultats

Les charges d'exploitation

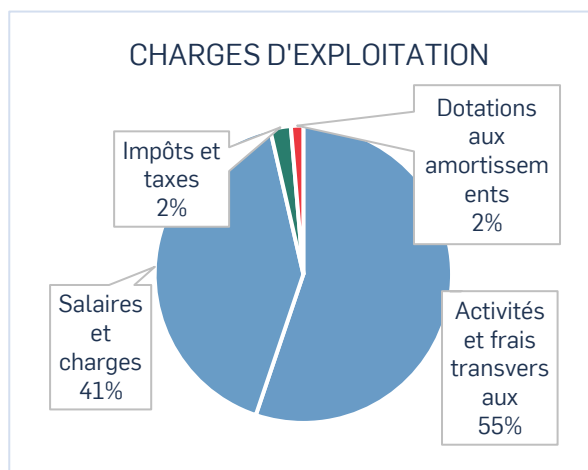
Le montant total des charges s'élève à **5 445 842 €**, soit +37 % par rapport à 2022.

Déduit des reversements des cotisations dues au Siège, le budget de fonctionnement du Pacte mondial – Réseau France est de **2 575 289 €, soit 57 % des cotisations conservées** pour notre Réseau.

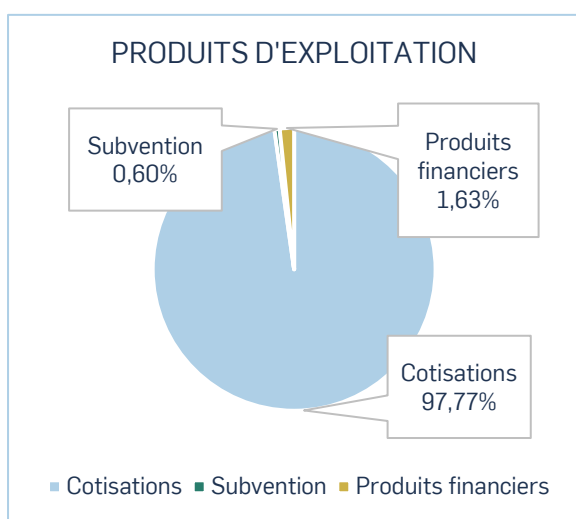


Le détail des charges se présente de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : **1 421 067 €**, (+69 % par rapport à 2022) comprenant la location des bureaux, les frais d'organisation de l'Assemblée générale, les frais de manifestations et les honoraires.
- Impôts et taxes : **57 848 €** (essentiellement les taxes sur les salaires)
- Salaires et traitements : **1 061 696 €** (+43 %)
- Dotations aux amortissements : **34 678 €**



Les produits d'exploitations



Le Pacte mondial – Réseau France vit essentiellement des cotisations de ses membres (99% de ses produits). Le montant des produits d'exploitation s'est élevé à **6 756 103 €** (+64 % par rapport à 2022).

À noter :

- Cotisations : **6 675 763 €** (+68 % par rapport à 2022) ;
- Subventions : **40 667 €**
- Produits financiers : **111 624 €**.

La hausse significative des cotisations est en partie dû à changement de barème.

Le bilan

Quelques faits marquants :

- Augmentation des cotisations membres : **+ 2 703 K€** (+ 68 % par rapport à 2022)
- Augmentation des produits financiers : **+ 106 K€** (+ 1902 % par rapport à 2022)
- Augmentation des reversements à UNGC : **+ 1 063 K€** (+ 59 % par rapport à 2022)
- Augmentation des frais généraux : **+ 582 K€** (+ 43 % par rapport à 2022)
- Augmentation des charges de personnel : **+ 320 K€** (+ 30 % par rapport à 2022)

Le Bureau et le Conseil d'administration suivent la situation budgétaire avec attention tout au long de l'année. Suite au vote en Assemblée générale de 2022, Jérôme Eustache - Commissaire aux comptes chez Mazars - examine la sincérité de nos comptes, établis par le cabinet FM Richard. L'année 2023 reste marquée par un excédent conséquent de **1 404 465 €**, dû en partie à la nouvelle grille tarifaire et à l'augmentation du nombre de membres.

Le budget prévisionnel de 2024 affiche une hausse conséquente du budget dédié aux Ressources humaines, la location d'un nouveau siège correspondant à notre nouvelle stratégie et des budgets fléchés sur de nouvelles actions d'envergure. Cet excédent reste donc exceptionnel et permet au Réseau France de disposer d'une année de trésorerie afin de faire face aux éventuelles fluctuations de cotisations des années à venir.

Dettes

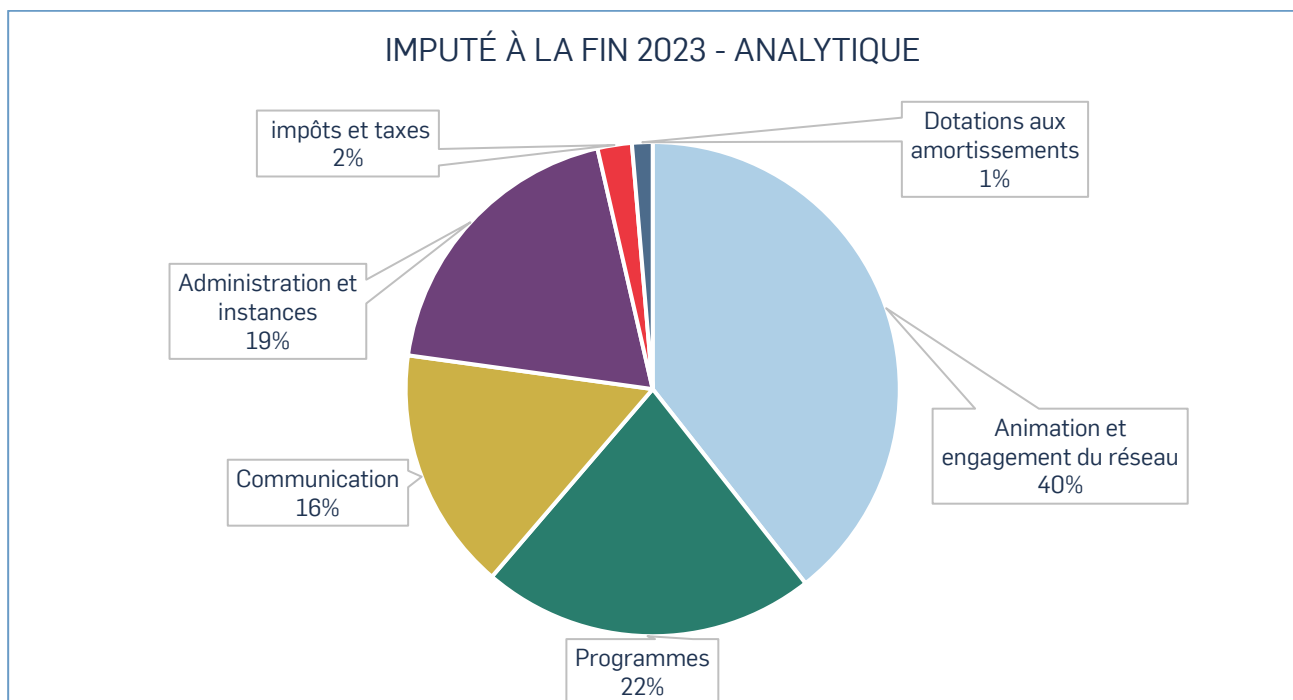
En 2023, une dette de **607 292 €** était affichée au Bilan. Celle-ci comprend divers éléments liés aux charges sociales et divers factures perçues en janvier 2024.

Données comptables 2023			
	2023	2022	Variation
Produits d'exploitation	6 756 103	4 116 901	64%
cotisations	6 675 763	3 972 442	68%
Subventions	40 667	667	5997%
Charges d'exploitation	5 445 842	3 441 292	58%
fonctionnement + activité	1 421 067	839 086	69%
salaires + charges	1 061 696	742 431	43%
fees UNGC	2 870 553	1 804 951	59%
Impôts, taxes	57 848	38 684	50%
Dotations aux amortissements	34 678	13 916	149%
Produits financiers	111 624	5 576	1902%
Excédent	1 404 465	680 175	106%

Bilan analytique

Une lecture des comptes en analytique illustre de manière plus pertinente la réalité financière du Pacte mondial France. Le Réseau collecte les cotisations dues au titre de l'engagement au sein de l'UNGC, dont **il a été reversé 43 % des cotisations au siège**, sur la base du barème contractuel signé chaque année dans le *Mémorandum of Understanding* (MoU).

Le budget de fonctionnement de l'association s'élève ainsi à **2 575 309 €**. Au regard de la nature de nos activités qui reposent essentiellement sur de l'expertise, de la production de contenus en langue française et de l'animation, les charges liées au pôle Vie de réseau représentent **39,39 %** du budget total et celles du pôle Programmes **21,89 %**. Les frais liés à la vie de Réseau couvrent également les actions concourant à la dynamique interne (Assemblée Générale, Rendez-vous en Région, Trophées des ODD...). Les charges du pôle Communication représentent quant à elles **15,91 %** du budget total. Enfin les charges du pôle Administration et instances qui couvrent notamment la maintenance informatique (le parc informatique a été augmenté en conséquence des nouvelles arrivées), et des prestataires comme le cabinet comptable FM Richard, les cabinets de recrutement, cabinet juridique et les outils de gestions représentent **19,22 %** du budget total.



Ventilation de 1000 € de recettes destinées au fonctionnement du Pacte Mondial - Réseau France, après déduction des 43 % reversés au siège.	395€	Vie de réseau
	219 €	Programmes
	159 €	Communication
	192 €	Frais de fonctionnement
	22 €	Impôts
	13 €	Amortissements

Ressources humaines

L'équipe se compose désormais de 4 Pôles :

- Un Pôle Programmes, avec 5 collaborateurs
- Un Pôle Vie de Réseau, avec 7 collaborateurs
- Un Pôle Communication, avec 4 collaborateurs
- Un Pôle Administration et instance, avec 2 collaborateurs
- Un Délégué général

La collecte des cotisations occupe à plus de 50% le temps de la Chargée des relations membres : envoi des appels à cotisations, relances, mise à jour du CRM, dépôt de bons de commandes sur plus de 250 plateformes différentes, consolidation trimestrielle des cotisations pour le siège...

Afin de déployer le maximum d'actions du siège, le Pôle programme grandit rapidement avec notamment le recrutement d'une chargée de mission suivi des programmes et académie début septembre.

Le Pôle vie de Réseau permet de répondre aux enjeux territoriaux porté par le Conseil d'administration : 9 Cercles étaient actifs à la fin de l'année 2023, avec plusieurs **Rendez-vous en région** durant l'année (Marseille, Paris, Lille). Il s'est enrichi de deux chargées d'animation des territoires et d'un chargé d'acquisition des membres.

Le Pôle communication a considérablement grandit avec le recrutement d'une chargée de communication print et d'un chargé d'études et prospective. Il porte également les actions de valorisations des membres, des bonnes pratiques et des études.

Notre organisation ayant connu un doublement des effectifs en moins de 2 ans, le Pôle administration s'est doté d'une Responsable de l'administration et des finances en 2023.

3.

Report à nouveau

Contexte

L'exercice comptable a été clôturé le 31 décembre 2023.

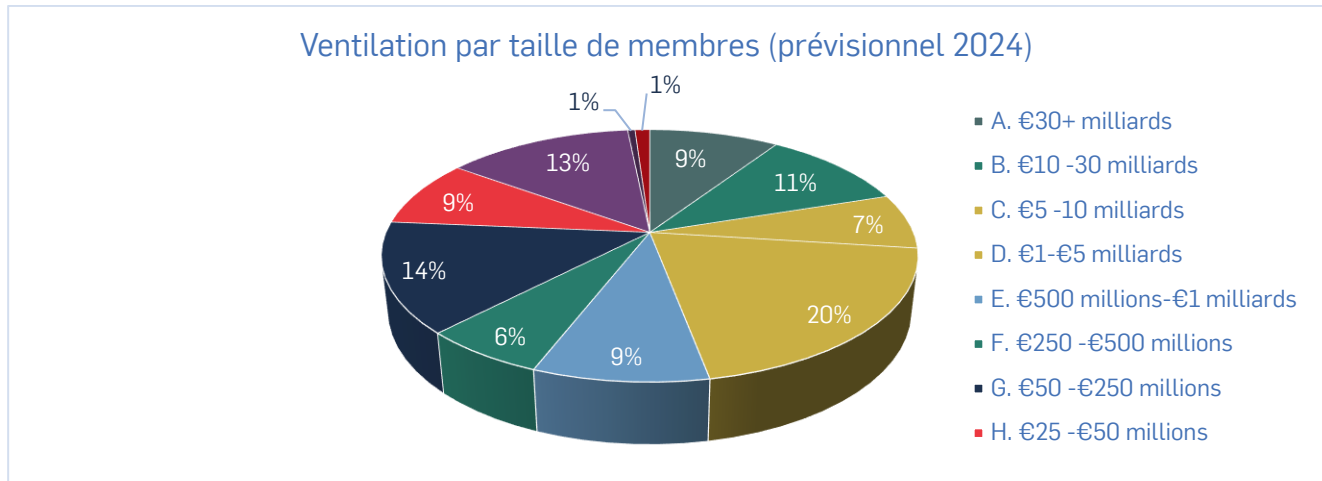
En 2023, le Pacte mondial – Réseau France affiche un excédent relatif à la hausse et du barème des cotisations et à une gestion rigoureuse et prudente. Cela peut lui permettre d'investir dans de nouveaux projets ou de constituer des réserves pour faire face à des périodes moins favorables.

Proposition de Report à nouveau

Il est proposé ainsi de mettre en report à nouveau la somme de **835 000 €**.

569 465 euros seront placés en réserves égales et feront l'objet de placements ISR.

Le budget prévisionnel 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023. En 2024, nous prévoyons une augmentation de **367 membres** (+14 %). S'il est essentiel en termes budgétaires de conserver l'engagement des grands groupes et des ETI, un équilibre est recherché entre acquisition des PME et ETI, mais aussi des TPE et des organisations à but non lucratif, soit des recettes d'activités d'un montant de **7,2 M€**.



Le Conseil d'administration a souhaité la poursuite de la dynamique territoriale et de l'ouverture des Cercles (**42 réunions prévues en 2024**), accroître l'offre des services aux membres, mettre en œuvre un plus grand nombre d'Accélérateurs, mieux répondre aux PME et diversifier nos partenariats. Pour ce faire, l'équipe est amenée à poursuivre sa croissance de 2024, avec un **effectif cible de 26 salariés** (contre 18 fin 2023). L'équipe s'agrandit avec une chargée des relations institutionnelle et partenariats, un chargé de mission société civile et jeunesse, un chargé de projet numérique, une chargée de mission en droits humain, un chargé de mission en événementiel et un chargé de mission gouvernance et anticorruption.

Étant donné la croissance anticipée des ressources humaines en 2023 et dans les années à venir, le Pacte mondial a prévu de déménager dans de nouveaux locaux. Suite à une décision prise lors d'une réunion du Bureau, il a été convenu d'opter pour la location de bureaux en propre. Cette décision vise à anticiper les futurs accroissements d'effectifs tout en permettant de mieux servir la nouvelle stratégie de l'organisation et permettra au Réseau d'accueillir ses propres réunions de groupes de travail, d'atelier et de conférences des locaux dédiés. Cette nouvelle adresse incarnera ainsi la nouvelle dynamique portée par le Pacte mondial, offrira des meilleures conditions de travail et permettra de rassembler membres et partenaires.

La vie de Réseau reposera sur plusieurs événements : présence au salon Change Now, La REF, Pro durable, *Climate Week*, SDG Summit, rencontre économique d'Aix, organisation d'université d'été et présence à la COP 29. Le recrutement en CDI du Chargé de l'événementiel vient appuyer la production de ces différents événements.

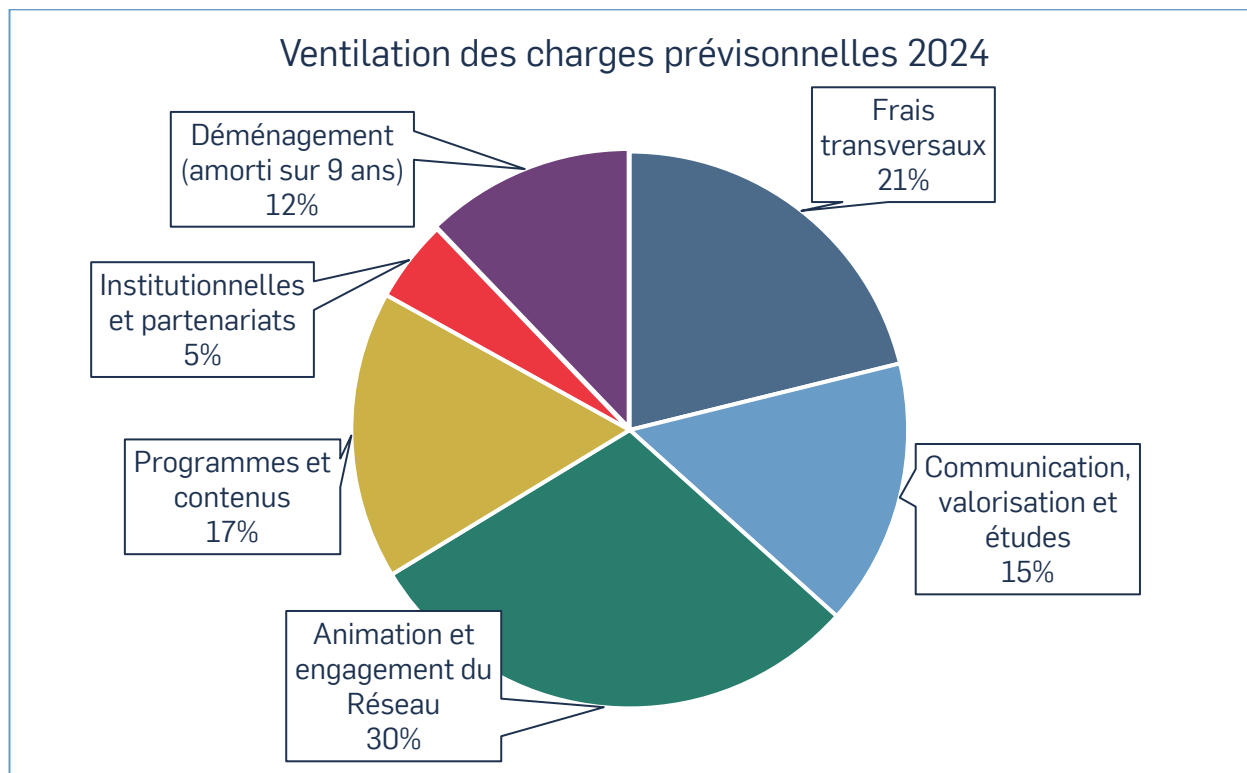
Le montant des dépenses incarne la dynamique de nos recettes et s'inscrit dans la continuité des discussions initiées depuis 2 ans en Conseil d'administration.

Charges prévisionnelles 2024

Pôles	Budget prévisionnel	Salaires	Total pôles	Part du budget
Frais transversaux	837 440 €	222 991 €	1 060 431 €	21,1%
Communication, valorisation et études	374 167 €	402 801 €	776 968 €	15,5%
Animation et engagement du Réseau	861 500 €	624 863 €	1 486 363 €	26,6%
Programmes et contenus	199 500 €	639 968 €	839 468 €	16,7%
Institutionnelles et partenariats	35 000 €	204 144 €	239 144 €	4,8%
Déménagement (frais exceptionnels)	610 000 €	-	-	12,2%
	2 917 607 €	2 100 181 €	5 017 788 €	100,0%

L'augmentation de **50 % du budget 2024** par rapport à 2023 trouve son fondement dans la concordance nécessaire entre nos ambitions stratégiques et la nécessité de consolider notre rayonnement. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie, il est impératif de disposer des ressources financières adéquates pour soutenir nos objectifs de croissance et d'impact. La stratégie établie pour les prochaines années exige des investissements substantiels, notamment dans le renforcement de nos capacités opérationnelles et la réalisation de nouveaux projets. Cette démarche stratégique vise à positionner le PMRF de manière optimale pour répondre aux évolutions constantes du contexte externe et aux attentes croissantes de nos membres.

Ainsi, l'augmentation budgétaire proposée est intrinsèquement liée à la réalisation de nos objectifs stratégiques, garantissant à notre organisation les moyens nécessaires pour prospérer et exceller dans un environnement en évolution permanente, et tient compte de la proposition de report à nouveau..





Pacte Mondial
Réseau France

Communication sur l'engagement (CoE)

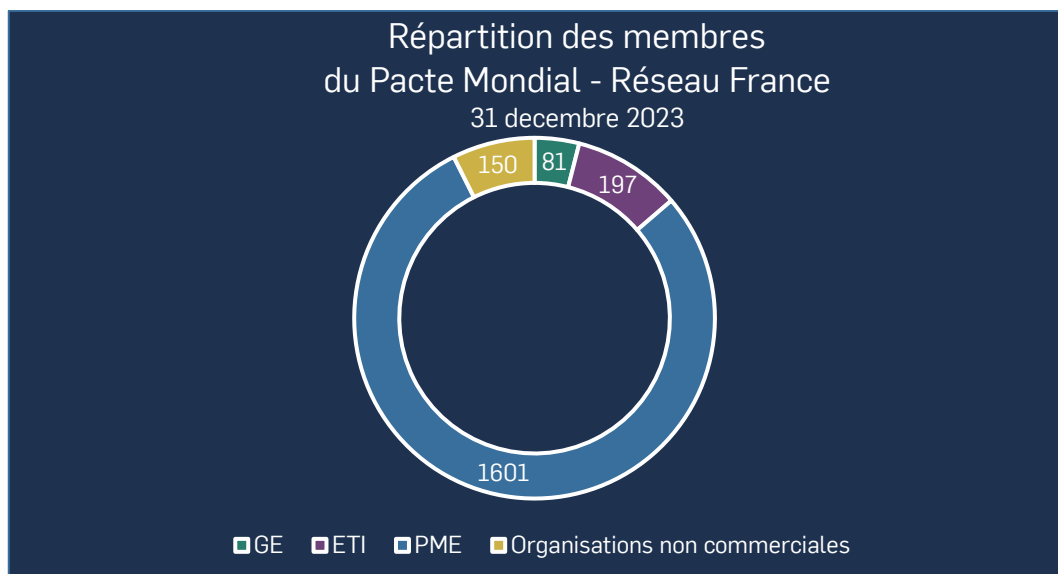
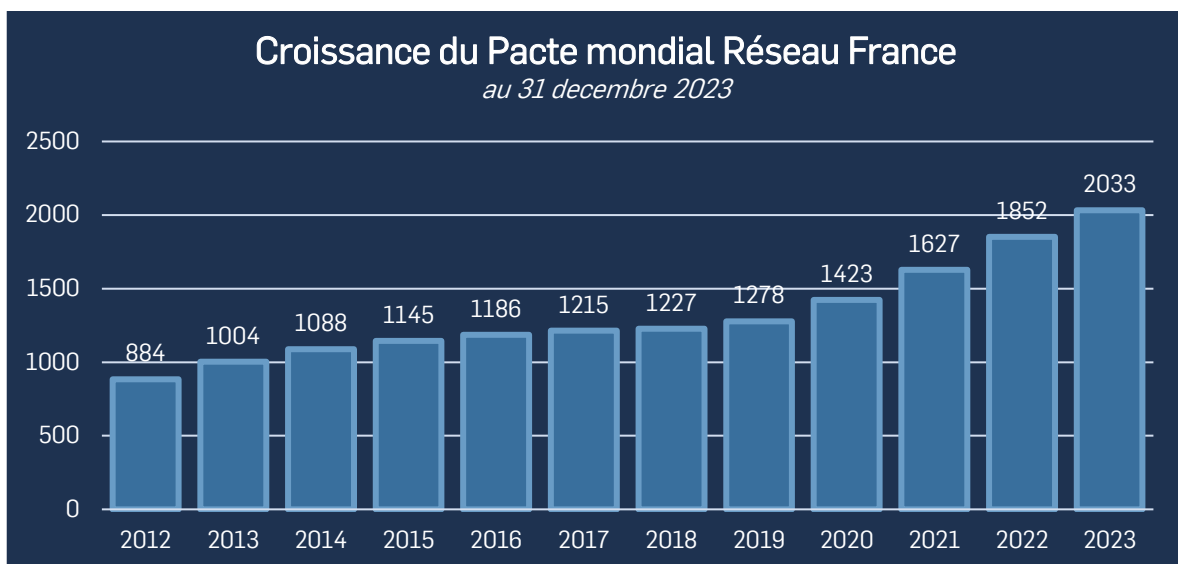
Préambule

Relais local officiel du Pacte mondial des Nations Unies, le réseau français a pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des 17 ODD par le monde économique français. Le réseau français du Pacte mondial de l'ONU rassemble plus de 1 879 entreprises et près de 150 organisations à but non lucratif autour d'enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale et au développement durable.

Au quotidien, le réseau s'attache à être un lieu d'échanges sur l'ensemble des questions de RSE et à associer les principes du Pacte mondial à la stratégie, aux ambitions, à la culture, à la raison d'être et aux activités quotidiennes de l'ensemble de ses adhérents, quelle que soit leur taille ou leur maturité. En plus d'accompagner ses membres, le Pacte mondial Réseau France a souhaité s'inscrire dans une démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO), et publie ainsi sa propre communication sur l'engagement, pour la seconde année.

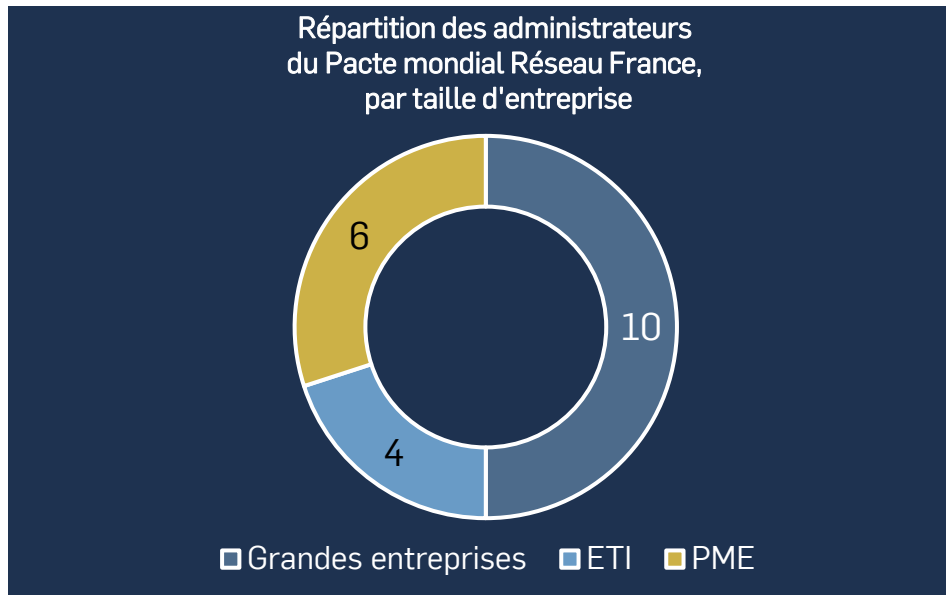
Introduction

Après une année 2022 marquée par une forte croissance et une restructuration du Réseau France, l'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de cette dynamique. Avec 2033 membres au 31 décembre 2023, le Pacte mondial Réseau France rassemble toujours plus d'entreprises et d'organisations engagées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des Dix Principes du Pacte mondial. Avec des entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs d'activité, et couvrant l'intégralité du territoire français, le Pacte mondial Réseau France est représentatif du paysage économique français.





Le Pacte mondial - Réseau France s'est également attaché à incarner une gouvernance représentative de ses membres. Ainsi, sur les 20 entreprises administratrices, la moitié est basée en dehors de l'Ile-de-France, couvrant une majeure partie du territoire. Une attention a également été portée à la représentation de différentes tailles d'entreprises puisque le Conseil d'administration se compose actuellement de 10 Grandes entreprises, 4 Entreprises de taille intermédiaire et 6 PME.



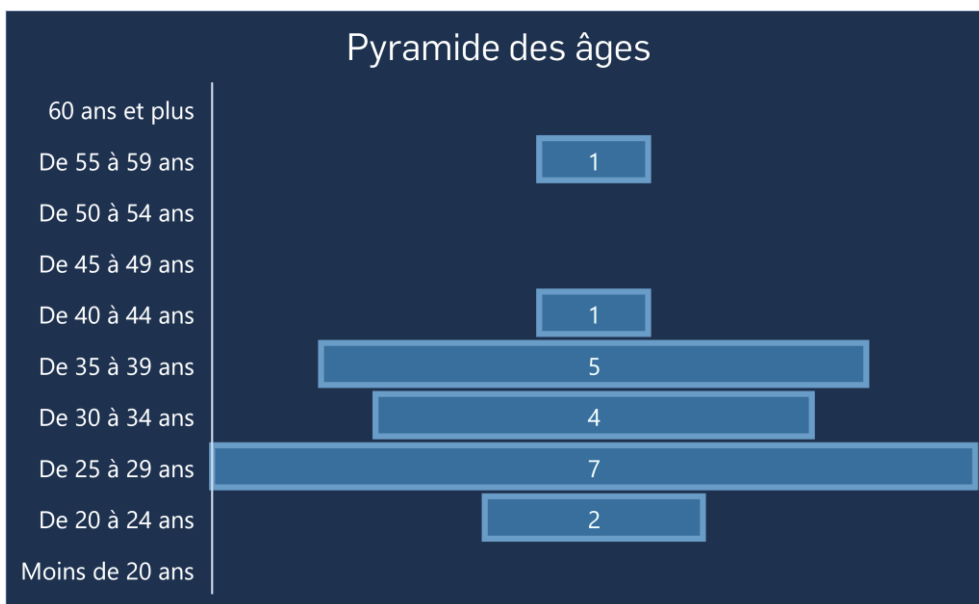
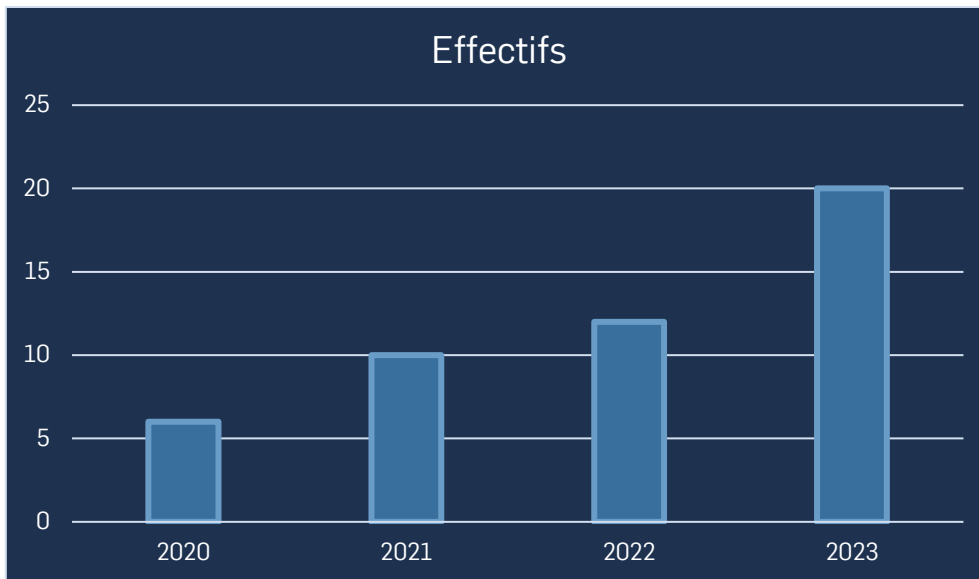
1. Actions internes

1.1 Ressources humaines

Croissance et structuration de l'équipe salariée



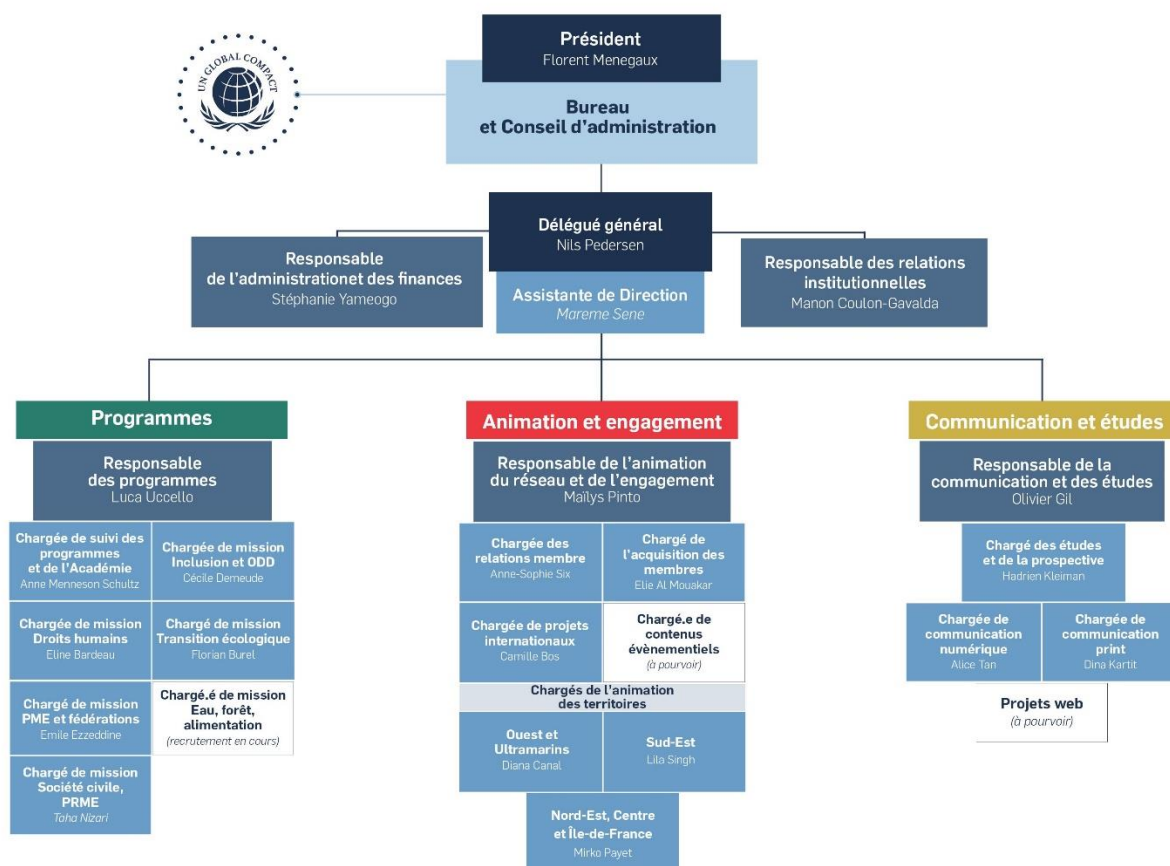
Depuis 2021, l'équipe permanente a été en constante croissance : de 6 à 10 à fin 2022, puis à 20 . Cette croissance s'inscrit dans une démarche de service toujours plus forte à l'égard de nos membres, et donne au Réseau France la capacité de travailler sur la mise en œuvre de davantage de contenu programmatique et de présence sur le territoire.



Évolution de l'ancienneté des salariés

	2020	2021	2022	2023
Inférieure à 1 an	-	7	3	8
De 1 à 3 ans	2	-	6	6
De 3 à 5 ans	4	2	1	4
De 5 à 7 ans	-	1	2	1
De 7 à 10 ans	-	-	-	1
Supérieure à 10 ans	-	-	-	-

La structuration de l'équipe en pôles thématiques vient également permettre une meilleure articulation entre l'offre programmatique, l'animation de la vie du réseau, la communication et ce qui relève de l'administration. Un comité de Direction (CODIR) a été mis en œuvre, qui rassemble autour du Délégué général les responsables de Pôles.

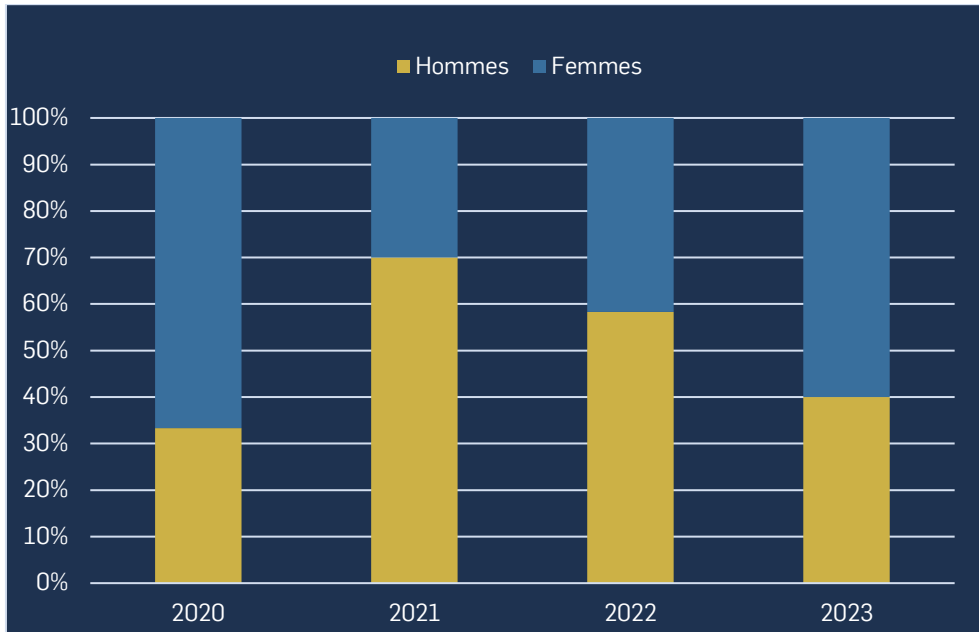


8 avril 2024

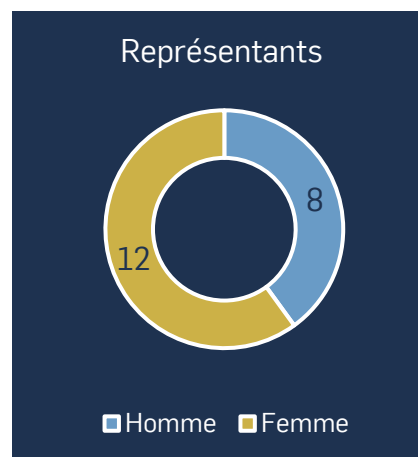
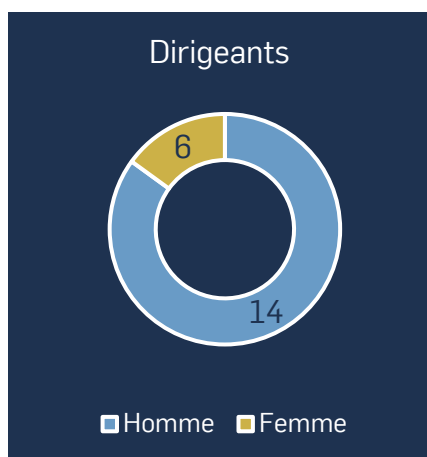
Parité



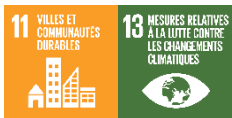
Avec la croissance de l'équipe permanente, une attention particulière a été portée à la parité. En 2023, la part de salarié était de 60 % de femmes et 40% d'hommes.



Le Pacte mondial - Réseau France porte également une attention particulière à la parité au sein du Conseil d'administration. Si les plus hauts représentants des entreprises administratrices demeurent essentiellement des hommes, la représentation effective de ces entreprises au Conseil d'administration est bien plus équilibrée, avec 12 femmes et 8 hommes.



Prime mobilité durable



Afin de favoriser l'utilisation de moyens de transports alternatifs aux véhicules thermiques, le Pacte mondial Réseau France a mis en place la prime mobilité durable pour les salariés se rendant sur leur lieu de travail à vélo. Au total, un tiers des salariés du Pacte mondial Réseau France ont ainsi bénéficié de cette prime mobilité durable en 2023. Les deux tiers restants bénéficiant de la prise en charge du pass Navigo.

Revalorisation salariale pour palier à l'inflation



Avec la hausse de l'inflation en 2023, une revalorisation salariale de 4%, a été mise en place au mois de février 2023. Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre du Forfait-jour.

Formations



Sur l'année 2023, des formations collectives et individuelles ont été mises en place pour l'ensemble de l'équipe. Ainsi, 100% des salariés ont pu suivre une ou plusieurs formations sur l'année.

L'ensemble de l'équipe a suivi deux jours de formations en lien avec l'activité de son pôle. En conséquence, le pôle vie de Réseau a suivi une formation sur l'accueil et le service afin de perfectionner le service auprès de nos membres et le pôle programmes une formation afin d'améliorer la compréhension du parcours membres.

Les nouveaux salariés ont suivi une formation de premiers secours. La Responsable administrative et financière a suivi une formation de sauveteur au travail.

Bien-être au travail



Le Pacte mondial Réseau France s'attache à fournir un cadre de travail optimal à ses salariés. Les locaux sont ainsi situés au cœur de Paris dans un environnement propice et facilement accessibles. Étant domiciliés au Kwerk, espace de bureaux partagés, les salariés peuvent bénéficier de différents services comme des cours de sport ou des bureaux dynamiques.

Dans la continuité de ce qui avait été amorcé avec la pandémie de Covid-19, le Réseau France a formalisé en 2023 sa politique de télétravail avec la mise en œuvre d'une Charte télétravail. Celle-ci, signée par l'ensemble des salariés, permet le travail à distance 1 jour fixe par semaine.

Dans la continuité de 2022, un séminaire d'équipe a été organisé en 2023 pour l'ensemble des salariés et stagiaires. Si l'édition précédente avait été centrée sur l'élaboration d'une feuille de route, celle-ci a permis de réfléchir collectivement pendant 2 jours sur la mise en œuvre de la stratégie 2024-2030. Bien qu'axé autour de sessions de travail, ce séminaire était également l'occasion de renforcer les liens au sein de l'équipe, avec plusieurs activités extra-professionnelles.

Le bien-être des salariés du Pacte mondial réseau France a été mesuré au cours de l'année au travers d'un baromètre interne, avec des enquêtes réalisées fin avril, juillet et fin novembre 2023.



1.2 Structuration de la politique de déplacement



Toujours dans une logique de réduction des émissions liées aux déplacements, tout en prenant en compte les obligations liées à l'animation d'un réseau national et à l'intégration à une organisation internationale, le Pacte mondial Réseau France a poursuivi la structuration de sa politique de déplacements en 2023.

Ainsi, l'utilisation du train est largement privilégiée pour les déplacements hors de Paris, avec une utilisation de l'avion exceptionnelle réservée aux déplacements à l'étranger ou pour les trajets en train de plus de 4h.

Les déplacements dans Paris et en Ile de France se font exclusivement en transports en commun, et pour ce qui est du transport de matériel, les modes de transports vertueux sont privilégiés comme les véhicules électriques ou les vélos cargos.

1.3 Politique cadeaux



Afin de s'aligner par rapport aux autres organismes onusiens, le Pacte mondial Réseau France a mis en place son propre registre des cadeaux, et s'engage à partager tout cadeau reçu de plus de 70€ avec l'ensemble des salariés.

2. Actions vis-à-vis de nos parties prenantes

2.1 Charte RSE



Le Pacte mondial Réseau France a décidé de mettre en œuvre une démarche globale de Responsabilité sociale des organisations (RSO). Par la mise en place de sa propre charte, le Réseau tient à montrer son engagement volontaire dans cette démarche déclinée

au quotidien auprès de chaque collaborateur et adhérent, et s'engage à adopter un comportement éthique et à appliquer les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans l'ensemble de ses activités.

Cette charte inclut notamment les mesures en matière sociale, environnementale, événementielle, ainsi qu'un volet sur les fournisseurs et les prestataires. Par exemple, le Réseau France s'engage à mesurer son empreinte carbone pour la réduire et la compenser, adopter une démarche numérique responsable, et privilégier une restauration durable pour ses événements.

2.2 Bilan carbone



ENVIRONNEMENT

Conformément à l'engagement pris dans sa Charte RSE, le Pacte mondial Réseau France s'est lancé en 2022 dans la réalisation de son propre bilan carbone. Ce bilan carbone est réalisé de concert avec la société B&L Évolution, dans le cadre du programme Décarbon'action porté par BPI France.

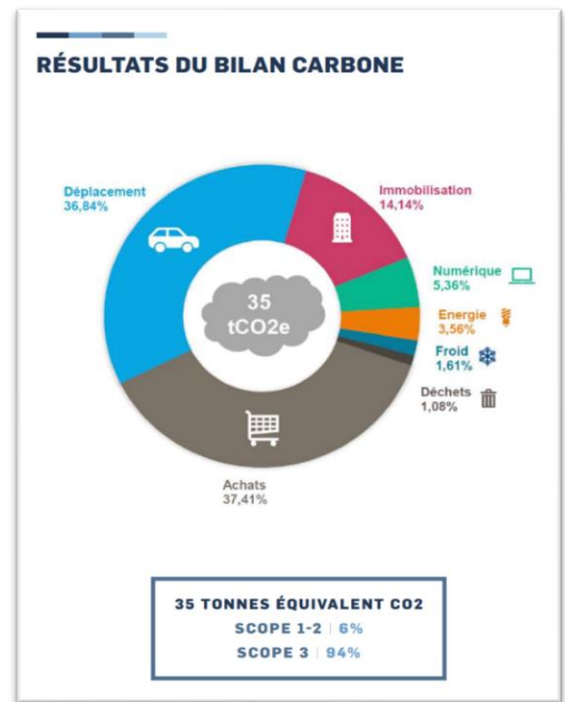
L'étude de l'empreinte carbone concerne les 3 scopes : le Scope 1 représentant les émissions de gaz à effet de serre directes du Réseau France, le Scope 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, et enfin le Scope 3 représentant les autres émissions indirectes, qui dans le cas du Réseau France concernent en très grande majorité les déplacements professionnels en lien avec la dimension internationale du Pacte mondial des Nations Unies, ainsi que toutes les émissions liées aux multiples événements (une soixantaine en 2022).

Le Pacte mondial – Réseau France a rendu public ses engagements.

Cette année, le Pacte mondial – Réseau France a également franchi une étape importante dans son engagement envers la durabilité en recyclant une partie significative de ses archives. Cette initiative reflète notre volonté de réduire notre empreinte environnementale et qui témoigne de notre engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Le matériel informatique défaillant et obsolète a également été recyclé, nous avons ainsi évité la production de déchets électroniques nocifs pour l'environnement et la santé humaine.

Une analyse de l'impact environnemental de cette initiative a révélé que l'économie de CO2 réalisée équivaut à un aller-retour Paris-New York. Cette économie significative de dioxyde de carbone démontre l'importance de nos actions en matière de durabilité et illustre notre engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique.



2.3 Transparence



Afin de s'aligner sur les *Quality Standards* du Pacte mondial des Nations Unies, le Réseau France a mis en place son propre registre des liens d'intérêts, rendu public pour les administrateurs. Ce registre détaille les différents mandats, bénévoles ou rémunérés, exercés par les administrateurs en dehors du Pacte mondial Réseau France. Il est consultable sur le site web.

2.5 Évènements

Politique d'organisation événementielle responsable



Durant l'année 2023, le Pacte mondial Réseau France a veillé à mettre en œuvre une démarche responsable lors de l'organisation de ses événements. Pour son Assemblée générale organisée en juin 2023 à l'UNESCO, une attention particulière a été portée à l'utilisation de matières alternatives au plastique. Ainsi l'ensemble des différents supports de communication ont été réalisés en carton et de manière réutilisable. Par ailleurs, le déjeuner n'était composé que de produits saisonniers et locaux (rayon de 100km).